



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

07

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

RURAL

02

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : [pridesoft.armac.cm](http://pridesoft.armac.cm)

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: [infos@armac.cm](mailto:infos@armac.cm), Web: [www.armac.cm](http://www.armac.cm)

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : [pridesoft@armac.cm](mailto:pridesoft@armac.cm)

N° 1662

15 Octobre 2018

15 October 2018

17H16/5:16 PM

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

## Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
 N° Carte Contribuable(\*) : .....  
 N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
 Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA  
 Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE  
 Capital (chiffres en FCFA):.....

## Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
 Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....  
 Tél.(\*) : ..... Fax : .....  
 E-mail(\*) : .....  
 Site web : .....

## Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG   
 Exercice(\*) : .....  
 Référence(\*) : .....  
 Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
 Objet(\*) : .....  
 Montant(en chiffres)(\*) : .....  
 Date Signature(\*) : .....

## Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)  
 Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale  
 N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
 Date de Versement(\*) : .....

## Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non  
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
 (\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-(SUP'PTIC) FINANCEMENT : BUDGET SUP 'PTIC EXERCICE 2018.IMPUTATION : 22-222-222 300
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	06-11-2018

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/CDPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/J11/SAEF/CDPM-MK /2018 DU 15 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGAMBE-TIKAR, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	07-11-2018

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 15/10/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	05-11-2018

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°015/AONR/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS DE BERTOUA ET DE NGAOUNDERE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	13-11-2018

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/AONO/MINEFOP/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'ELABORATION DES REFERENTIELS DE FORMATION DES METIERS DU BOIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME TRANSFAGRI.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	03-11-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

- 6**
- Reference** [02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10/2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME COMMUNE DE POUMAFINANCEMENT : BUDGET MINTP –LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE: 2018
- Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières
- Date de cloture** 02-11-2018
- 
- 7**
- Reference** [008/DC/CIPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 15OCTOBRE 2018 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 06-11-2018
- 
- 8**
- Reference** [06 /CRP/CAFAN/SG/18](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 06 /CRP/CAFAN/SG/18 DU 12 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/2018 DU 09 AOÛT 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS LOTS
- Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières
- Date de cloture** N/A
- 
- 9**
- Reference** [1428 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/10/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N° 1428 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCEES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP/MINTP, EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029.
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** N/A
- 
- 10**
- Reference** [001/2018/C/C/DJ/SG](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N° 001/2018/C/C/DJ/SG DU 2 3 JUIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°008/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-DJ/2018 DU 19 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ACCES SUR LA RIVIERE NGOU PAR LA REALISATION D'UNE BUSE DE DIAMETRE 1500, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX EN MAÇONNERIE DE MOELLONS ET LE REMBLAI SUR UN LINEAIRE DE 300M Y COMPRIS LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DU PONT SUR NGOU, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAMAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG ;FINANCEMENT : PNDP III (IDA), CRÉDIT N°51780, EXERCICE 2018 ;CONVENTION : N°01/2018/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG.
- Nature de prestation** Autres Infrastructures
- Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/2018/C/C/DJ/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°002/2018/C/C/DJ/SG DU 23 JUIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°007/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-DJ/2018 DU 19 JUIN 2018 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) BARRIERES DE SECURISATION, EN FILS BARBELES ET EN BOIS DE DEUX (02) ESPACES AGROPASTORAUX DANS LES LOCALITES DE GBAGBA ET LAÏNDE MAMI, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAMAÏTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG ;FINANCEMENT : PNDP III (IDA), CRÉDIT N°51780, EXERCICE 2018 ;CONVENTION: N°OI/2018/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/DM/CAFAN/CDPM-MAF/18</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAFAN/CDPM-MAF/18 DU 12 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS LOTS
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">335 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/10/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 335 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCEES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP/MINTP, EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/DA/K22/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N°08/DA/K22/SAEF DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE (AXE MARCHÉ COMICE-CARREFOUR VIEUX MANOIR-BORD MAYO KALLAO). ARRONDISSEMENT DE MOROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ. RÉGION DE L' EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/D/K22/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°07/D/K22/SAEF DU 10/10/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE (R+2) AU LYCÉE BILINGUE DE MAROUA DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/BOURHA</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOURHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, A L'HONNEUR D'INFORMER LES SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002LACIREN/DMT/CB/ST/CIPM DU 22 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE CAMION BENNE À LA COMMUNE DE BOURHA QUE LA DATEDU 12 OCTOBRE 2018 A ÉTÉ RETENUE POUR LE DÉPÔT ET L'OUVERTURE DES PLIS EST RENVOYÉE AU 25 OCTOBRE 2018, AUX MÊMES HEURES</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0004/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°0004/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2018 DU 19/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AONO/CUM/CIPM-TR/2018 DU 18 AOUT 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE LA CONSTRUCTION DES BUREAUX DE LA CELLULE LOCALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D CAPITALES REGIONALES A MAROUA.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>N°002/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018 DU 10/10/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A GANAHA, A EP DEDOURDOUM A EP DE KALAF ET EP DE MAYEL-GUINADJI DANS LA COMMUNE DEMOUTOURWA</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>01-11-2018</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>N°01/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018 DU 10/10/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENT A EP MAYEL-GUINADJI ( LOT 01) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES A L'EP DE KALAF ( LOT 02) COMMUNE DE MOUTOURWA</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>01-11-2018</p>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">017 /D/FEICOM/DG DU 10/10/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°0017/D/FEICOM/DG DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">099/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N° 099/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 DU 24 MAI 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">034/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 034/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 DU 24 MAI 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017 /C/FEICOM/DG DU 10/10/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 017 /C/FEICOM/DG DU 10/10/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 24 M AI 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">159/CUY/C2D3/2018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°159/CUY/C2D3/2018 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°142/A/CUY/C2D3/2018 DU 21/09/2018 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLETES DU PROJET « YAOUNDE CŒUR DE VILLE »
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">078/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°_078/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DE CLIMATISEURS, SPLITS ET ACCESSOIRES D'INSTALLATION A LA CRTV, EXERCICE 2018.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">76/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°076/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DE NEUF (09) ONDULEURS (02 DE 60 KVA, 02 DE 06 KVA ET 05 DE 03 KVA) POUR LES CENTRES DE DIFFUSION DE MBANKOLO, KUMBA, LOLODORF ET LA STATION REGIONALE DE LA CRTV CENTRE-EXERCICE 2018.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de clôture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">77/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°77/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DES PIECES DE RECHANGE POUR LE CONDITIONNEMENT D'AIR AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II - EXERCICE 2018.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de clôture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

28

**Reference** [1136/18/C/DG/DAP/SMM/CEN/YDE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUÉPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN° AOIO/003/CENAME/CMS/2018, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX A LA CENAME

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

29

**Reference** [001 /CA-YDE 5 /CIPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/CA-YDE 5 /CIPM DU 10/10/2018

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 30-10-2018

# ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2018 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE  
NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DEL'ECOLE  
NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-(SUP'PTIC) FINANCEMENT : BUDGET SUP 'PTIC  
EXERCICE 2018. IMPUTATION : 22-222-222 300**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
22-222-222 300

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur de SUP'PTIC lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour l'Acquisition du matériel informatique POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : la fourniture du matériel informatique.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de soixante-cinq millions (65.000.000) FCFA.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés concessionnaires de matériel informatique installées ou représentées au Cameroun et remplissant les conditions avérées dans la fourniture de ce type de matériel.

## 6. Financement

**BUDGET SUP 'PTIC EXERCICE 2018**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 222 233 417 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres, établi en français ou en anglais peut être obtenu au Service des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A7, situé au premier étage du bâtiment administratif, téléphone : 222 233 417 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille francs CFA (75.000) et sur présentation d'une quittance, payable au compte « compte spécial CAS-ARMP » n° 335988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit( BICEC).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des marchés de SUP'PTIC de Yaoundé, porte A6 au premier étage du bâtiment administratif, téléphone 222 237 300 au plus tard le 06/11/ 2018 à 12 heures ;heure locale et devra porter la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2018 DU 09/10/2018 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION-SUP'PTIC ».

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel informatique est fixé à vingt (20) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de un million (1.000.000) FCFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 06/11 2018 à 13.heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de SUPPTIC dans la salle C9.sise à SUPPTIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

*L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le dossier d'appel d'offres.*

## 14. Critères d'évaluation

### ● Critères éliminatoires

- - Absence de la caution de soumission,
- - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- - Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture,
- - Le non-respect de cinq critères essentiels sur les six (06),
- - Absence d'un prix unitaire quantifié,
- - Non-conformité du modèle de soumission,
- - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
- - Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.

### ● Critères essentiels

- La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).
- Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI.
- Références du fournisseur (preuves d'avoir exécuté au moins trois marchés similaires au cours des trois dernières années, ( 2015 ; 2016 ; 2017).pour un montant total de soixante-dix millions(70.000.000)Le service après-vente
  - Disponibilité des pièces de rechange.
  - Conformité des matériels proposés à au moins 70% des spécifications techniques
  - Délai de livraison

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'appel d'offres ; et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et de cinq (05) oui sur six(06) des critères essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la CIPM de SUP'PTIC, porte A6 du bâtiment administratif.

YAOUNDE le 9 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**WATCHING Félix**

# PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/J11/SAEF/CDPM-MK /2018 DU 15 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGAMBE-TIKAR, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

**Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante**, lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la gare routière de Ngambé-Tikar, dans la Commune de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim. **Le Maître d'ouvrage est le Délégué Départemental du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) du Mbam et Kim.**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation et les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois - métalliques - vitrerie ;
- Les revêtements sols et murs - peinture ;
- L'électricité ;
- La plomberie – sanitaire.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de 33 783 575 (trente-trois millions sept cent quatre-vingt-trois mille cinq cent soixante-quinze) francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, **ligne 94 709 07 110000 2209**, Exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage (Délégation Départementale du MINEPAT)** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui)**.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès du **Maître d'ouvrage (Délégation Départementale du MINEPAT)** sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui)**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Secrétariat Particulier) à Ntui au plus tard le **07 Novembre 2018 à 14 heures précises** et devra porter la mention : « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /J11/SAEF/CDPM-MK /2018 DU 15 OCTOBRE 2018. EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGAMBE-TIKAR, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** »  
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **six cent quatre-vingt mille (680 000) francs CFA**. **L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites **en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative** (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. **Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.**

## 13. Ouverture des Plis

**La Commission Départementale de passation des marchés** procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 07 Novembre 2018 à 15 heures précises** au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

#### Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **70%** des critères essentiels ;

#### Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous-détail de prix.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

## 15. Attribution

**Le Préfet du Département du Mbam et Kim , Autorité Contractante** attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du **Maître d'Ouvrage (DD-MINEPAT)**.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le PREFET

**UM DONNACIEN**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURES DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A LA CAMWATER  
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des Equipements de Protection Individuel (E.P.I) à la CAMWATER.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des Equipements de Protection Individuel (E.P.I) à la CAMWATER.

Les spécifications techniques sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **50 000 000 ( cinquante millions ) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

## 4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux fournisseurs des E.P.I sus-indiqués installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget fonctionnement de la CAMWATER, Exercice 2018.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, porte 101, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable dans les Services de la Division des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524 DLA, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **30 000 (Trente Mille) Francs CFA** payable au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP .**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **05/11/2018 à 11 heures 00**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A LA CAMWATER  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **1 000 000 (Un Million) FCFA**, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **05/11/2018 à 12h00 heures**, heure locale, dans la salle de conférence du 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non

### Critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce exigée dans le(s) dossier(s) administratif et ou financier du
- DAO;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Non validation d'au moins 75% de tous les sous-critères de qualification ;
- Absence d'un certificat d'origine signé du fabricant ;
- Un engagement sur l'honneur de bonne livraison signée du soumissionnaire conforme à la commande.

### Critères essentiels

Les sous-critères d'évaluation porteront sur les aspects ci-après :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les caractéristiques des E.P.I proposés ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- La capacité de préfinancement ;
- Le délai de livraison proposé.

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 101, 304 et NB02 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81. Email : mcnganteh@camwater.cm

*DOUALA le 15 Octobre 2018*

*Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL*

***BOLENGA GERVAIS***

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS DE BERTOUA ET DE NGAOUNDERE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , LES FONDS D'ÉTUDES DU C2D PILOTAGE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance, un Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un cabinet d'études pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction des centres de formation aux métiers (CFM) de Bertoua et de Ngaoundéré.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'offres consistent la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social sommaire du projet de construction des centres de formation aux métiers (CFM) de Bertoua et de Ngaoundéré. A cet effet, le Cabinet devra :

- Assurer que les questions d'ordre environnemental et social soient explicitement traitées et prises en considération dans le processus de prise de décisions ;
- Anticiper et prévoir la nature, l'étendue et la durée des impacts potentiels, tant positifs que négatifs sur l'environnement biophysique et socio-économique en utilisant des méthodologies éprouvées ;
- Relever des enjeux de genre et de prévention des discriminations relatifs à l'accès aux formations prévues dans le cadre de ce projet ;
- Elaborer et mettre en œuvre des mesures appropriées de gestion des impacts afin de maximiser les effets positifs et de diminuer ou d'éviter voire compenser les impacts négatifs ;
- Informer et consulter les populations et les communautés sur les moyens, mesures et programmes d'intégration du projet dans le milieu ;
- Proposer un projet en accord avec les principes du développement durable et qui optimise l'utilisation des ressources, les opportunités de gestion et le développement social ;
- Fournir toutes les informations pertinentes dont les autorités camerounaises ont besoin pour effectuer un examen complet des incidences et des retombées du projet, en matière de protection de l'environnement ;
- Proposer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) comprenant un récapitulatif des mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet sur l'environnement biophysique, socioéconomique et humain, et l'estimation des coûts y afférents, etc.

En d'autres termes, il s'agit donc des documents d'étude à soumettre respectivement :

- Au MINEPDED en vue de l'obtention du Certificat de Conformité Environnementale (CCE), attestant que le projet peut être mis en œuvre ;
- Au maître d'œuvre, pour le suivi de la mise en œuvre des mesures du PGES lors de la phase d'exécution du projet ;
- A l'USCP pour le suivi de la mise en œuvre des mesures du PGES lors de la phase d'exploitation du projet.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation de cette activité est de **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA.**

## 4. Allotissement

Cet Appel d'Offres n'est pas loti.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets ci-après prés qualifiés suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°003/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2018 du 07 mai 2018. Il s'agit de :

1. JMN CONSULTANT ;
2. CARFAD ;
3. FSE ;
4. GEST ;
5. RAINBOW ;
6. PRISMA

## 6. Financement

Les prestations, objet de cet appel d'offre sont financées sur les fonds d'études du C2D pilotage

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à la Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à la Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de paiement au trésor public d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier.

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdites prestations est de **quatre (04) mois**, à partir de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'exécution des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

**NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.**

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées avec accusé de réception au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, le **13 NOVEMBRE 2018 à 14 heures** précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°015/AONR/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE FORMATION AUX METIERS DE BERTOUA ET DE NGAOUNDERE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps :

- **Les offres administratives et techniques** seront Restreintes par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au 1<sup>er</sup> étage, de l'immeuble ministériel de Nlongkak, le **13 NOVEMBRE 2018 à 15h 00**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

- **Les offres financières** seront Restreintes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique.

## 13. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires

- 1) absence de la caution de soumission ;
- 2) Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- 3) Fausses déclarations, substitution ou Pièces falsifiées ;
- 4) Présence dans le dossier administratif et technique des informations financières ;
- 5) Note technique inférieure à 70 points sur 100.

### \*. Critères essentiels

- Référence du Bureau d'Etudes 20 points ;
- Qualification et référence du personnel clé pour la mission 40 points ;
- Plan de travail et méthodologie proposé par rapport aux TDR 30 points ;
- Moyens techniques et matériels 05 points
- Présentation de l'offre 05 points ;

**TOTAL** \_\_\_\_\_ **100 Points**

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 70 points sur 100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera la mieux disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du MINEFOP, sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble ministériel de Nlongkak à Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le MINISTRE

**PEREVET Zacharie**

# MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 EN VUE  
DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'ELABORATION DES REFERENTIELS DE  
FORMATION DES METIERS DU BOIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME TRANSFAGRI.**

## **FINANCEMENT**

**BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS D'ÉTUDES DU C2D PILOTAGE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance, un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement d'un cabinet d'études pour l'élaboration des référentiels de formation professionnelle selon l'approche par compétences dans les métiers ci-après :

- i) Menuiserie – Ebénisterie ;
- ii) Affuteur ;
- iii) Charpentier ;
- iv) Conducteur-opérateur de scierie.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'offres consistent en l'élaboration pour chacun des métiers ci-dessus de deux documents à savoir : « le référentiel de certification » et « les documents d'accompagnement » se basant sur le guide de confection des référentiels de formation professionnelle. A cet effet, le Cabinet devra :

- faire le portrait du secteur concerné ;
- conduire une Analyse de la Situation de Travail ;
- élaborer les référentiels métier-compétences de chaque métier ;
- élaborer des référentiels de formation de chaque métier ;
- élaborer le référentiel de certification de chaque métier ;
- élaborer les guides d'organisation pédagogique et matérielle pour chaque métier ;
- établir la liste des équipements, leurs caractéristiques et encombrements, nécessaires pour chacun des 4 métiers retenus, organiser les ateliers de validation suivant la méthodologie de travail retenue ;
- produire en Français, les copies Hard et Soft (sur CD) du référentiel de formation et des documents d'accompagnement de chaque métier en dix exemplaires ;
- fournir des références bibliographiques des manuels et guides de formation susceptibles d'être exploités dans le futur CFM de Bertoua.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel pour la réalisation de cette activité est de **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA.**

## **4. Allotissement**

Cet Appel d'Offres n'est pas loti.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est Ouverte aux Cabinets ayant une expérience dans le domaine, un seul candidat ayant été retenu suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°004/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2018 du 28 mai 2018.

## **6. Financement**

Les prestations, objet de cet appel d'offre sont financées sur les fonds d'études du C2D pilotage.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à la Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de paiement au trésor public d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Direction des Affaires Générales à l'immeuble ministériel de Nlongkak, le **13 NOVEMBRE 2018 au plus tard à 14 heures**.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/MINEFOP/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'ELABORATION DES REFERENTIELS DE FORMATION DES METIERS DE BOIS DANS LE CADRE DE PROGRAMME TRANSFAGRI. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdites prestations est de **02 mois**, à partir de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de l'exécution des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

***NB*** : ***Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.***

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps :

- **Les offres administratives et techniques** seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des réunions du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au 1<sup>er</sup> étage, de l'immeuble ministériel de Nlongkak, le **13 NOVEMBRE 2018 à 15h 00, heure locale**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

- **Les offres financières** seront ouvertes dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation technique

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire réglementaire de 48 heures ;
- 3) Fausses déclarations, substitution ou Pièces falsifiées ;
- 4) Présence dans le dossier administratif et technique des informations financières ;
- 5) Note technique inférieure à 70 points sur 100.

### 2. Critères essentiels

- Référence du Bureau d'Etudes 20 points ;
  - Qualification et référence du personnel clé pour la mission 40 points ;
  - Plan de travail et méthodologie proposé par rapport aux TDR 30 points ;
  - Moyens techniques et matériels 05 points
  - Présentation de l'offre 05 points ;
- TOTAL\_ 100 Points

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 70 points sur 100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

## 13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 15. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du MINEFOP, sise au 3<sup>ième</sup> étage de l'Immeuble ministériel de Nlongkak à Yaoundé.

YAOUNDE le 11 Octobre 2018

Le MINISTRE

**PEREVET Zacharie**

## COMMUNE DE POUMA

**DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10/2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME COMMUNE DE POUMA FINANCEMENT : BUDGET MINTP –LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE: 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le maire de la commune de POUMA, lance une demande de cotation pour l'exécution des travaux de cantonnage sur les routes : (1) Inter N3 (Cherdikoi)-Sibongo ; (2) Inter N3 (Pouma) - Sakbayemè - Songbenguè (R0315) ; (3) Nkondjock - Entrée Hôpital Saint André - Hôpital Saint André (RC) ; (4) Sakbayemè - Hôpital Sakbayemè - Sakbayemè(Inter R0315)(RC).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent les tâches suivantes :

- Tâche N°1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tâche N°2 : Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tâche N°3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tâche N°4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tâche N°5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants
- Tâche N°6 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tâche N°7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tâche N°8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages
- Tâche N°9 : Restauration des gardes corps ;
- Tâche N°10 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tâche N°11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurité

### 3. Cout Prévisionnel

**Pour un montant prévisionnel de 41 485 584 FCFA (QUARANTE-UN MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATRE) FRANCS CFA.**

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 5. Financement

Lesdits travaux sont financés par le budget MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la mairie de POUMA. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **40.000 (quarante mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale de la commune POUMA.

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la mairie de Pouma au plus tard le **02/11/2018 à 11 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10/2018  
POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, COMMUNE DE POUMA.  
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de trois **(03) mois (un mois par passe)**.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **829.712 ( huit cent vingt neuf mille sept cent douze) francs CFA** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la Recette de Municipale de la commune de Pouma des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable
- Attestation de non - exclusion délivrée par **l'ARMP**;
- Caution de soumission
- Registre de commerce
- Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée **(HTVA)** et toutes taxes comprises **(TTC)** et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **02/11/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de passation de Marché et se fera en un temps.

## 11. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
- Fausses déclaration ;
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière ;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Déclaration de non abandon de chantier et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes

Usage de faux documents.

## 12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté un offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA, TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis.

#### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

*DOUALA le 10 Octobre 2018*

*Le MAIRE*

**SOMAN François**

# ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 DU 15 OCTOBRE 2018 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **la sécurité de l'ENSTP de Yaoundé.**

## 2. Cout Prévisionnel

**Coût prévisionnel : 25 000000** (vingt-cinq millions) FCFA

## 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais titulaires d'un agrément prouvant leur capacité à assurer la sécurité des institutions publiques.

## 4. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2018.

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP N°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **06 novembre 2018 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention: « **Avis de consultation N°008/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2018 du 15 octobre 2018 pour la sécurité de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

**Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2018 ».**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et la COBAC. . Le montant de la caution est de : **500 000 (Cinq cent mille francs) CFA.**

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et la COBAC. . Le montant de la caution est de : **500 000 (Cinq cent mille francs) CFA.** Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et la COBAC. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06 novembre 2018 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la description des prestations à exécuter ;
- Absence de preuve d'avoir exécuté au moins trois contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP ;
- Absence d'un agrément délivré par la présidence de la république en cours de validité.

### Conformité des offres

**Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.**

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 15 Octobre 2018

Le DIRECTEUR

**NKENG GEORGE ELAMBO**

## COMMUNE D'AFANLOUM

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 06 /CRP/CAFAN/SG/18 DU 12 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/2018 DU 09 AOÛT 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N°001 DM/CAFAN/cdpm-MAF/18 du 12 Octobre 2018, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué aux soumissionnaires ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Lot 01	ETS MAX BTP	84 783 960	Trois (03) mois
Lot 02	Groupement Sté des Amis/Nouk et fils	64 982 036	Trois (03) mois
Lot 03	ETS LA PAIX	71 562 797	Trois (03) mois

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif. Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour le motif suivant :

N° Lot	Entreprises	MOTIFS
Lot 01	ETS ETCG	2ème
	Groupement AFIDI Business Services et BEFIDI et Fils	3ème
	Groupement Sté des AMIS/NOUK et fils	4ème
	ETS LA PAIX	5ème
	Ets MAZAL	Note technique insuffisante
Lot 02	Groupement AFIDI Business Services et BEFIDI et Fils	2ème
	ETS MAX BTP	3ème
	ETS LA PAIX	4ème
Lot 03	Groupement AFIDI Business Services et BEFIDI et Fils	2ème
	ETS ETCG	3ème
	Groupement Sté des AMIS/NOUK et fils	4ème
	Ets Marthe brune	Note technique insuffisante

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Mefou et Afamba. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

AFANLOUM le 12 Octobre 2018

Le MAIRE

**MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1428 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCEES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP/MINTP, EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 du 20/06/2018 en procédure d'urgence pour l'évaluation de la contribution du secteur du BTP à la croissance économique et de l'impact des accords de partenariat économique sur les prix de construction des infrastructures lancées par le Ministère des Travaux Publics. Financement : BIP/MINTP, Exercice 2018, Ligne : 36 470 03 33 00115 2029, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
N° des lots	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Coût prévisionnel	Délai global des prestations	Observations
Lot 1	SOREPS	28 999 215	28 999 215	29 000 000	04 mois	Offre financièrement mieux dotée (Une seule personne physique avec matériel financier pour deux lots)
lot 2	INFRUCTUEUX, le soumissionnaire ne pouvant être attributaire que d'un seul lot					

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
1	JMT CONSEILS	Fausse référence et Note Technique insuffisante
2	CER ENGINEERING	Caution de soumission et Attestation de non redevance falsifiées

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer, sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**COMMUNIQUE N° 001/2018/C/C/DJ/SG DU 23 JUIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°008/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-DJ/2018 DU 19 JUIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ACCES SUR LA RIVIERE NGOU PAR LA REALISATION D'UNE BUSE DE DIAMETRE 1500, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX EN MAÇONNERIE DE MOELLONS ET LE REMBLAI SUR UN LINEAIRE DE 300M Y COMPRIS LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DU PONT SUR NGOU, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG ; FINANCEMENT : PNDP III (IDA), CRÉDIT N°51780, EXERCICE 2018 ; CONVENTION : N°01/2018/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Djohong, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :  
 Par décision N° **001/2018/DM/C/DJ/SG DU 23 JUIL 2018**,  
 La Lettre Commande de la Consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC (F CFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (F CFA) corrigé	Délai (en jours)	Observation
Rivière Ngou	Ets ADIS, B.P. : 10 MEIGANGA, Tél. : 678697676	45 368 376	45 368 376	180	Attributaire

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent à la Commune de Djohong pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.  
 Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants .

N°	Soumissionnaire	Motif (s)
1.	Ets GLOBAL ENGINEERING SERVICES (GES), B.P.;04 MEIGANGA,Tél: 660 03 46 36 / 677 87 86 11	Plus disant financièrement
2.	Ets FIRST TECHNOLOGIC CONTRUCTION (FTC), B.P. : 14 MEIGANGA. Tél. : 676 25 19 33	Plus disant financièrement

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaines à la Commune de Djohong sous peine de destruction.

DJOHONG le 23 Juillet 2018

Le MAIRE

**OUMAROU ISSAMA**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

**COMMUNIQUE N°002/2018/C/C/DJ/SG DU 23 JUIL 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°007/DC/DDMAP-MB/CDPM-MB/C-DJ/2018 DU 19 JUI 2018 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) BARRIERES DE SECURISATION, EN FILS BARBELES ET EN BOIS DE DEUX (02) ESPACES AGROPASTORAUX DANS LES LOCALITES DE GBAGBA ET LAÏNDE MAMI, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAMAÏTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG ;FINANCEMENT : PNDP III (IDA), CRÉDIT N°51780, EXERCICE 2018 ;CONVENTION: N°OI/2018/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Djohong, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :  
 Par décision N° **002/2018/DM/C/DJ/SG DU 23 JUIL 2018**,  
 La Lettre Commande de la Consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC (F CFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (F CFA) corrigé	Délai	Observation
Gbagba et Laïndé Mami	Ets RISKOU GOUDAALI, B.P. : 507 Ngaoundéré, Tél. :695 87 52 10/679 22 63 68	12.079.080	12.079.080	180	Attributaire

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans sept (07) jours qui suivent à la Commune de Djohong pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.  
 Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaire	Motif (s)
1.	Ets HYDR - EAU CHALLENGE, B.P. ; 326 Ngaoundéré, Tél. ; 697 41 72 62	Plus disant financièrement
2.	Sté IB SARL, B.P. 264 Ngaoundéré, Tél. : +237 677 64 05 56	Plus disant financièrement

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaines à la Commune de Djohong sous peine de destruction.

DJOHONG le 23 Juillet 2018

Le MAIRE

**OUMAROU ISSAMA**

# COMMUNE D'AFANLOUM

**DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAFAN/CDPM-MAF/18 DU 12 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN TROIS LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'Afanloum**

*Vu la Constitution de la République du Cameroun ;*

*Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret N°77/203 du 23 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et tous les textes modifiés subséquents ;*

*Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Madame **MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme Maire de la commune d'Afanloum ;*

*Vu la Lettre Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;*

*Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;*

*Vu L'appel d'offres national ouvert N° 001/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/2018DU 09 Août 2018 (en procédure d'urgence) pour les travaux d'entretien de certaines routes en terre de l'arrondissement d'Afanloum dans le département de la Mefou et Afamba, région du centre, en trois (03) lots ;*

*Vu le Procès-Verbal n°74 du 12 Septembre 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba ;*

*Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par la lettre n°3348/L/DDMAP/CDPM/MAF/SEC du 11 octobre 2018*

### **DECIDE**

**Article 1 :** Les Soumissionnaire **Attributaires** des lots du marché pour Appel d'Offres National Ouvert **N°\_001\_/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/ 2018 du 09 Août 2018** pour les travaux d'entretien de certaines routes en terre de l'arrondissement d'Afanloum dans le département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, en trois (03) lots sont respectivement les suivants :

● N° Lot	● Entreprise	● Montant TTC (F CFA)	● DELAIS D'EXECUTION
● Lot 01	● ETS MAX BTP	● 84 783 960	● Trois (03) mois
● Lot 02	● Groupement Sté des Amis/Nouk et fils	● 64 982 036	● Trois (03) mois
● Lot 03	● ETS LA PAIX	● 71 562 797	● Trois (03) mois

**Article 2 :** La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2018

Le MAIRE

**MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 335 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 10/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 DU 20/06/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DU BTP A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'IMPACT DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE SUR LES PRIX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES LANCEES PAR LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP/MINTP, EXERCICE 2018, LIGNE : 36 470 03 33 00115 2029.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

**Vu** le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

**Vu** le Décret n° 2018/461 du 7 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

**Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Restreint N°39/AONR/MINTP/CMPM/2018 du 20/06/2018 en procédure d'urgence pour l'évaluation de la contribution du secteur du BTP à la croissance économique et de l'impact des accords de partenariat économique sur les prix de construction des infrastructures lancées par le Ministère des Travaux Publics. Financement : BIP/MINTP, Exercice 2018 ;

**Vu** l'offres du soumissionnaire;

**Vu** le Procès-Verbal N° 00000034/PV/CMPM/MINTP du 12septembre 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

**Vu** la lettre de notification N°00000015/ L/CMPM N°1/MINTP/S du 12 septembre 2018 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Travaux Publics.

**DECIDE:**

**Article 1:** L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'évaluation de la contribution du secteur du BTP à la croissance économique et de l'impact des accords de partenariat économique sur les prix de construction des infrastructures lancées par le Ministère des Travaux Publics :

**SOUSSIONNAIRE RETENU**



N° des lots	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Coût prévisionnel	Délai global des prestations	Observations
Lot 1	SOREPS	28 999 215	28 999 215	29 000 000	04 mois	Offre financière la mieux dotée (Une seule équipe personnelle matériel fourni pour deux lots)
Lot 2	Inférieur, le soumissionnaire ne pouvant être attributaire que d'un seul lot					

**Article 2:** Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

**Article 3 :** Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer, sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

**Article 4 :** Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**DECISION D'ATTRIBUTION N°08/DA/K22/SAEF DU 12/10/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE (AXE MARCHÉ COMICE-CARREFOUR VIEUX MANOIR-BORD MAYO KALLAO). ARRONDISSEMENT DE MOROUA 1ER, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ. RÉGION DE L' EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE :**

**Article 1er :** Est adjudicataire du marché relatif « **aux travaux d'entretien de la voirie (axe marché comice-Carrefour Vieux manoir-Bord mayo kallao)** », l'Entreprise « **ETS TARMAK BUSINESS** ». Ledit marché est d'un montant de **quarante six millions six cent quatre vingt dix neuf mille sixante quinze francs (46 699 075) CFA** au titre de l'exercice 2018. financement PNDP (III) IDA.

**Article 2 :** le marché susmentionné sera exécutable pour une période de quatre (04) mois

**Article 3 :** le Directeur Général de l'Etablissement suscité ou son mandataire légal est invité d'urgence à prendre l'attache des Services de la Préfecture pour la suite de la procédure.

**Article 4 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MAROUA le 12 Octobre 2018

Le PREFET

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**DECISION N°07/D/K22/SAEF DU 10/10/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE (R+2) AU LYCÉE BILINGUE DE MAROUA DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **DECIDE**

**Article 1er** : L'Avis d'Appel d'Offres N°06/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2018 du octobre 2018 pour les travaux de construction d'un bloc pédagogique (R+2) au Lycée Bilingue de Maroua phase I dans le Département du Diamaré **est déclaré infructueux.**

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*MAROUA le 10 Octobre 2018*

*Le PREFET*

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

## COMMUNE DE BOURHA

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOURHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, A L'HONNEUR D'INFORMER LES SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002LACIREN/DMT/CB/ST/CIPM DU 22 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE CAMION BENNE À LA COMMUNE DE BOURHA QUE LA DATEDU 12 OCTOBRE 2018 RETENUE POUR LE DÉPÔT ET L'OUVERTURE DES PLIS EST RENVOYÉE AU 25 OCTOBRE 2018, 8 AUX MÊMES HEURES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
<b>Au lieu de ...</b>	<p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à l'adresse de la Commune de Bourha à BOURHA, Autorité Contractante (Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha à BOURHA), au plus tard le 12/10/2018 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention: &lt; <b>AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/AC/REN/DMT/CB/ST/CIPM/2018 DU 22/09/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE CAMION BENNE A LA COMMUNE DE BOURHA, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO.TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD.</b> financement: Budget d'Investissement Communal ; Exercice 2018, ligne 222.100, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement &gt;. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
<b>Lire plutôt</b>	<p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à l'adresse de la Commune de Bourha à BOURHA, Autorité Contractante (Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha à BOURHA), au plus tard le 25/10/2018 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention: &lt; <b>AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/AC/REN/DMT/CB/ST/CIPM/2018 DU 22/09/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE CAMION BENNE A LA COMMUNE DE BOURHA, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO.TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD.</b> financement: Budget d'Investissement Communal ; Exercice 2018, ligne 222.100, A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement &gt;. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2 Ouverture des Plis	
<b>Au lieu de ...</b>	<p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25/10/2018 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha à BOURHA (en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01)temps Le 25/10/2018 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha à BOURHA (en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement)de leurchoix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MOKOLO le 10 Octobre 2018

Le MAIRE

**TCHIKOUA**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N°0004/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2018 DU 19/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AONO/CUM/CIPM-TR/2018 DU 18 AOUT 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION ET DE LA CONSTRUCTION DES BUREAUX DE LA CELLULE LOCALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D CAPITALES REGIONALES A MAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0013/AAONO/CUM/CIPM-TR/2018 du 18 août 2018 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation et de la construction des bureaux de la cellule locale de suivi du programme C2D capitales régionales à Maroua.

**Considérant la lettre N°010/L/CUM/CIPM/2018 du 15 Septembre 2018 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Maroua**

**DECIDE**

**Article 1er** : Cet Appel Offres est déclaré infructueux suite à l'inaptitude technique des soumissionnaires à l'exécution desdits travaux.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*MAROUA le 19 Septembre 2018*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**BAKARI ROBERT**

## COMMUNE DE MOUTOURWA

**N°002/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018 DU 10/10/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A GANAHA, A EP DEDOURDOUM A EP DE KALAF ET EP DE MAYEL-GUINADJI DANS LA COMMUNE DEMOUTOURWA**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A GANAHA, A EP DE DOURDOUM A EP DE KALAF ET EP DE MAYEL-GUINADJI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **HYDRAULIQUE**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

### 6. Financement

PNDP

### 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MOUTOURWA Autorité Contractante, a toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MOUTOURWA à partir du **10/10/2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MOUTOURWA Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MOUTOURWA sis à la Préfecture du Département du Mayo-Kani. L'enveloppe cachetée portera la mention : **N°002/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018 du 10/10/2018 RELATIF AUX Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Ganaha, à EPde Dourdoum à EP de KALAF et EPde Mayel-guinadji dans la commune de MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD.**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

## 10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres. **Le 01/11/2018, à 10 heures**

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Kani en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis **Le 01/11/2018, à 11 heures**  
Lieu d'ouverture des plis Préfecture du Département du Mayo-Kani, à Kaele.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*KAELE le 10 Octobre 2018*

*Le MAIRE*

**MBIA**

## COMMUNE DE MOUTOURWA

**N°01/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018 DU 10/10/2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENT A EP MAYEL-GUINADJ ( LOT 01) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES A L'EP DE KALAF ( LOT 02) COMMUNE DE MOUTOURWA**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENT A EP MAYEL -GUINADJ ( LOT 01) ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES A L'EP DE KALAF ( LOT 02) COMMUNE DE MOUTOURWA.

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

Les entreprises Intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots à la fois et une entreprise ne peut être adjudicataire que d'un seul Lot Un dossier technique distinct pour chaque lot doit être présenté dans l'offre. Seul le lot ayant présenté un dossier technique correspondant sera pris en compte dans l'évaluation.

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :  
**Bâtiment tous secteur**

### 6. Financement

PNDP

### 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Moutourwa Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Moutourwa Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Moutourwa Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Moutounwa sis à sis à la Préfecture du Département du Mayo-Kani.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/DDC/C.MOUTOURWA/CIPM/2018 du 10/10/2018 RELATIF AUX Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées et d'un bloc de latrines à trois(03) compartiments à EP Mayel-Guinadj ( lot 01) et construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipées à l'EP de KALAF ( lot 02) commune de Moutourwa, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

## 10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres Le **01/11/2018 à 10 heures**

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Kani en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et Date et heure d'ouverture des plis Le **01/11/2018, à 11 heures** Lieu d'ouverture des plis Préfecture du Département du Mayo-Kani, à Kaele.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

*KAELE le 10 Octobre 2018*

*Le MAIRE*

**MBIA**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°0017/D/FEICOM/DG DU 10 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;  
VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;  
VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret N°2006/182 du 31mai 2006 ;  
VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;  
VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2018 du 24 Mai 2018 relatif à la fourniture du matériel informatique au FEICOM au titre de l'exercice 2018

**DECIDE:**

**Article 1er :** L'établissement **OUSAB GROUP, BP : 2247 Yaoundé, TEL : 676 587 999/677 766 464/695 017 568**, est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°007/AONO/CIPMFEICOM/2018 du 24 Mai 2018**, pour un montant **de (34.250.985) Trente-quatre millions deux-cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-cinq francs CFA** et pour un délai d'exécution **de vingt-un (21) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la lettre-commande.

**Article 2 :** Le Responsable dudit établissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la lettre-commande y afférente.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**DECISION N° 099/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 DU 24 MAI 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

**Vu** le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 du 24 mai 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, en Procédure d'urgence ;

**Vu** le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 19 juin 2018 relatif à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres susvisé et recommandant au Maître d'ouvrage de déclarer cet Appel d'Offres infructueux pour absence d'offres à l'ouverture des plis ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**:L'Appel d'Offres National restreint N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 du 24 mai 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage de l'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, en Procédure d'urgence, est déclaré infructueux.

**Article 2** :La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NSANGOU Dr THEODORE**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 034/C/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 DU 24 MAI 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 099/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2018 du 09 octobre 2018**

L'Appel d'Offres National Restreint N°001/AONR/EDC/CIPM/2018 du 24 mai 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage de l'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, en Procédure d'urgence, est déclaré infructueux, aucun candidat de la liste restreinte n'ayant déposé une offre à l'ouverture des plis du 19 juin 2018.

YAOUNDE le 9 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NSANGOU Dr THEODORE**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N° 017 /C/FEICOM/DG DU 10/10/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU  
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 24 M AI 2018  
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE  
(FEICOM),**

**Communique :**

Par décision N° 017 /D/FEICOM/DG du 10/10/2018 L'établissement ci-après a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'établissement <b>OUSAB GROUP</b> , BP: 2247 YAOUNDE-CAMEROUN	<b>34.250.985 (Trente-quatre millions deux-cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-cinq) francs CFA</b>	Vingt-un (21) jours

Le responsable dudit établissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Camille Philippe**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**COMMUNIQUE N°159/CIY/C2D3/2018 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°142/A/CIY/C2D3/2018 DU 21/09/2018 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLETES DU PROJET « YAOUNDE CŒUR DE VILLE »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé informe les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel à manifestation s'intérêt susmentionné que la date de remise des offres, initialement prévue le 19 octobre 2018 est reportée au 24 octobre 2018 aux mêmes lieu et heure. Ils sont invités à venir retirer un additif à au secrétariat du Projet à la porte 09 du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé. Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Octobre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**TSIMI EVOUNA Gilbert**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°\_078/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAEPORANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR L'ACQUISITION DE CLIMATISEURS, SPLITS ET ACCESSOIRES D'INSTALLATION A LA CRTV, EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV Maître d'Ouvrage communique, l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/CRTV/CIPM/18 du 22 juin 2018, pour l'acquisition de climatiseurs, splits et accessoires d'installation à la CRTV au titre de l'exercice 2018, est déclaré infructueux. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions de soumission.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDONGO CHARLES**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N°076/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DE NEUF (09) ONDULEURS (02 DE 60 KVA,02 DE 06 KVA ET 05 DE 03 KVA) POUR LES CENTRES DE DIFFUSION DE MBANKOLO,KUMBA,LOLODORF ET LA STATION REGIONALE DE LA CRTV CENTRE-EXERCICE 2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu la loi N°2018/011 du 12 juillet 2018 portant statut des Entreprises Publiques  
Vu la loi N°2018/01 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;  
Vu la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2018;  
Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion télévision Camerounaise ;  
Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu le Décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu la Circulaire n° 002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;  
Vu la Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;  
Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics;  
Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 01 janvier 2018 précisant les modalités d'application fiscale de la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances en République du Cameroun exercice 2018;  
Vu les instructions du Directeur Général contenues dans la note N°000137/CRTV/CIPM du 25 septembre 2018 portant d'attribution de la lettre-de 60 KVA et 05 de 03 KVA) pour les centres de diffusion de Mbankolo, Kumba, Lolodorf et la Station régionale de la CRTV centre, Exercice 2018 ;  
Vu les nécessités de services.

## **DECIDE :**

### **Article 1 :**

L'entreprise **GEC SARL, BP : 6710 Yaoundé, Tél : 222 230 152/674 25 56 91/ 677 91 83 06**, est déclarée attributaire du Marché relatif à la fourniture de neuf (09) onduleurs (02 de 60 KVA,02 de 06 KVA et 05 de 03 KVA) pour les centres de diffusion de Mbankolo, Kumba, Lolodorf , et la Station régionale de la CRTV centre, Exercice 2018 ,pour un montant de **FCFA TTC 57 912 570(cinquante -sept millions neuf cent douze mille cinq cent soixante-dix) .**

**Article 2 :** Les prestations, objet dudit Marché seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

**Article 3 :** Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour la souscription du Marché correspondant.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N°77/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR LE CONDITIONNEMENT D'AIR AU CENTRE DE PRODUCTION TV DE MBALLA II - EXERCICE 2018.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu la loi N°2018/011 du 12 juillet 2018 portant statut des Entreprises Publiques  
Vu la loi N°2018/01 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;  
Vu la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2018;  
Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion télévision Camerounaise ;  
Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu le Décret N° 2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;  
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu la Circulaire n° 002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;  
Vu la Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;  
Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics;  
Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 01 janvier 2018 précisant les modalités d'application fiscale de la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances en République du Cameroun exercice 2018;  
Vu les instructions du Directeur Général contenues dans la note N°000136/CRTV/CIPM du 25 septembre 2018 portant proposition d'attribution des marchés relatifs à l'acquisition des pièces de rechange pour le conditionnement d'air du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II, exercice 2018 ;  
Vu les nécessités de services.

### **DECIDE :**

**Article 1 :** L'entreprise **GEC SARL, BP : 6710 Yaoundé, Tél : 674 25 56 91/ 677 91 83 06**, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange pour le conditionnement d'air au Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II au titre de l'exercice 2018, pour un montant de **FCFA TTC 30 298 227 (Trente millions deux cent quatre vingt dix huit mille deux cent vingt sept)**.

### **Article 2 :**

Les prestations, objet dudit Marché seront exécutées dans un délai de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

### **Article 3 :**

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour la souscription du Marché correspondant.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

# CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° AOIO/003/CENAME/CMS/2018, RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX A LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME), Maître d'Ouvrage, communique : Les soumissionnaires dont les noms suivent sont retenus attributaires pour la fourniture des médicaments essentiels et dispositifs médicaux, objet de l'Appel d'Offres ci-dessus cité, pour les lots suivants :

N° lot	Désignation	Cond.	Quantités en unité	Prix unitaire Rendu DDP/ CIP-Air/CIF-Mer (F CFA)	Valeur totale (FCFA)	Soumissionnaire/ Fabricant
1-02	Cotrimoxazole 80+400mg, comprimés	Boîte de 1000	60 000 000	5,9960	359 760 000	AFRICURE
2-04	Albendazole 400mg, comprimés	Boîte de 10	20 000	22,0000	440 000	AFRICURE
2-15	Métronidazole 250mg, comprimés	Boîte de 1000	40 000 000	3,0570	122 280 000	AFRICURE
2-20	Paracétamol 500mg, comprimés	Boîte de 1000	100 000 000	2,5400	254 000 000	AFRICURE
2-22	Quinine sulfate 300mg, comprimés	Boîte de 1000	16 000 000	23,5000	376 000 000	AFRICURE
2-24	Vitamines B Complexe, comprimés	Boîte de 1000	16 000 000	4,8000	76 800 000	AFRICURE
					<b>1 189 280 000</b>	<b>AFRICURE</b>
7-02	Carbocystéine 2g/100ml, suspension buvable	Boîte de 50	150 000	310,0000	46 500 000	AFRIPHARMA
7-06	Nystatine 100 000UI/5ml, 30ml, poudre pour suspension buvable	Boîte de 50	200 000	400,0000	80 000 000	AFRIPHARMA
					<b>126 500 000</b>	<b>AFRIPHARMA</b>
4-08	Métronidazole 5mg/ml, 500mg/100ml, solution injectable	Boîte de 20	300 000	550,7500	165 225 000	B. BRAUN
4-19	Etomidate 20mg/10ml, solution injectable	Boîte de 10	20 000	1 431,4430	28 628 860	B. BRAUN
					<b>193 853 860</b>	<b>B. BRAUN</b>
2-16	Misoprostol 200µg, comprimés	Boîte de 40				



120 000      400,0000      48 000 000      BIAL PORTELA



					<b>48 000 000</b>	<b>BIAL PORTELA</b>
8-09	Sparadrap 18cm x 5m, rouleau	Boîte de 40	80 000	1 338,1523	107 052 182	BSN RADIANTE
					<b>107 052 182</b>	<b>BSN RADIANTE</b>
4-04	Dihydralazine 20mg/ml, 2ml, solution injectable	Boîte de 5	5 000	749,9556	3 749 778	ENTRANCE
					<b>3 749 778</b>	<b>ENTRANCE</b>
2-23	Sulfadoxine-Pyriméthamine 500mg+ 25mg, comprimés	Boîte de 30	3 742 000	13,1847	49 337 281	KINAPHARMA
7-07	Paracétamol 120mg/5ml, 100ml, poudre pour suspension buvable	Boîte de 50	250 000	262,3828	65 595 700	KINAPHARMA
					<b>114 932 981</b>	<b>KINAPHARMA</b>
1-01	Clindamycine 150mg, gélules	Boîte de 100	200 000	41,9813	8 396 250	KWALITY PHARMAC
1-03	Phénoxyméthylpénicilline 250mg, comprimés	Boîte de 1000	4 000 000	12,0000	48 000 000	SHANDONG SHENGLU
2-21	Phénytoïne sodique 100mg, comprimés	Boîte de 50	1 000 000	7,6091	7 609 101	KWALITY PHARMAC.
3-01	Benzylpénicilline Benzathine PPI 1.2M UI, vials	Boîte de 100	500 000	76,0910	38 045 506	REYOUNG PHARMAC.
3-02	Benzylpénicilline Benzathine PPI 2.4M UI, vials	Boîte de 100	1 500 000	125,0000	187 500 000	REYOUNG PHARMAC.
3-03	Benzylpénicilline sodique PPI 1M UI, vials	Boîte de 100	200 000	46,1794	9 235 875	REYOUNG PHARMAC.
3-06	Cloxacilline PPI 500mg, vials	Boîte de 100	300 000	78,7148	23 614 452	REYOUNG PHARMAC.
4-05	Fentanyl 50µg/ml, 100µg/2ml, solution injectable	Boîte de 10	40 000	221,3199	8 852 796	KWALITY PHARMAC.
4-06	Kétamine 50mg/ml, 500mg/10ml, solution injectable	Boîte de 10	75 000	390,2288	29 267 161	KWALITY PHARMAC.
4-10	Péthidine chlorhydrate 50mg/ml, 100mg/2ml, solution injectable	Boîte de 10	50 000	412,9249	20 646 247	KWALITY PHARMAC.
4-11	Pentazocine 30mg/ml, 1ml, solution injectable	Boîte de 10	50 000	105,4123	5 270 614	KWALITY PHARMAC.
4-12	Phénobarbital sodique 100mg/ml, 200mg/2ml, solution injectable	Boîte de 100	120 000	39,2918	4 715 019	KWALITY PHARMAC.
4-15	Salbutamol 500µg/ml, 1ml, solution injectable	Boîte de 100	500 000	26,2383	13 119 140	KWALITY PHARMAC.
4-17	Midazolam 5mg/ml, solution injectable	Boîte de 10	20 000	297,5421	5 950 842	KWALITY PHARMAC.

4-18	Propofol 200mg/20ml, solution injectable	Boîte de 5	20 000	569,8955	11 397 909	KWALITY PHARMAC.
4-20	Tramadol 100mg/2ml solution injectable	Boîte de 5	20 000	157,8889	3 157 777	KWALITY PHARMAC.
4-21	Dobutamine 250mg/20ml, solution injectable	Boîte de 10	20 000	304,4953	6 089 905	KWALITY PHARMAC.
6-04	Tétracycline ophtalmique 1%, 5mg, pommade	Boîte de 50	250 000	72,0000	18 000 000	JIANXI XIER KANGTAI
7-04	Mébendazole 100mg/5ml, 30ml, poudre pour suspension buvable	Boîte de 50	250 000	129,4203	32 355 079	KWALITY PHARMAC.
8-04	Gants d'examens, UU, NS, (7-8)	Boîte de 100	1 000 000	17,9732	17 973 222	ANHUI HAOJIE PL.
8-05	Gants d'examens, UU, NS, (8-9)	Boîte de 100	1 000 000	17,9732	17 973 222	TOP GLOVE SDN BHD
8-10	Coton hydrophile 500g, rouleau	Boîte de 20	100 000	1 114,0118	111 401 177	JIANGSU PROVINCE
					<b>628 571 294</b>	<b>LDI INTERNAT.</b>
2-01	Arthémether-Luméfantrine 20/120mg, comprimés, blister 6x2	Boîte de 30	720 000	20,5183	14 773 201	MAXTAR BIO-GENICS
2-02	Arthémether-Luméfantrine 20/120mg, comprimés, blister 6x3	Boîte de 30	1 620 000	20,5183	33 239 703	MAXTAR BIO-GENICS
2-03	Arthémether-Luméfantrine 20/120mg, comprimés, blister 6x4	Boîte de 30	3 600 000	20,5183	73 866 006	MAXTAR BIO-GENICS
2-05	Aminophyline 100mg, comprimés	Boîte de 1000	7 000 000	2,7353	19 147 385	MAXTAR BIO-GENICS
2-13	Mébendazole 100mg, comprimés	Boîte de 1000	20 000 000	3,4175	68 350 719	MAXTAR BIO-GENICS
					<b>209 377 014</b>	<b>MAXTAR BIO-GENICS</b>
8-06	Gaze hydrophile, NS, compresse 10cm x 10cm, 40cm x 40cm, 4 plis	Boîte de 800	2 000 000	37,2500	74 500 000	YANGZHOU
8-08	Gaze hydrophile, bande, NS, 10cm x 5m,	Boîte de 100	100 000	87,0000	8 700 000	YANGZHOU
8-12	Aiguille épicroânienne, Luer, UU, section 0.80mm, 23G	Boîte de 100	250 000	33,0000	8 250 000	NARANG MEDICAL
8-14	Sonde gastrique, embout conique, CH10	Boîte de 20	10 000	117,0000	1 170 000	NARANG MEDICAL
8-15	Tubulure pour transfusion, set complet	Boîte de 100	200 000	202,0000	40 400 000	NARANG MEDICAL
8-18	Thermomètre médical, pièce	Boîte de 10	12 000	745,0000	8 940 000	NARANG MEDICAL
					<b>141 960 000</b>	<b>MEDIBEST</b>

2-11	Ferreux sel + acide folique (66mg Fe <sub>2</sub> +0.25mg), comprimés	Boîte de 1000	5 000 000	2,6238	13 119 140	MEDICAMEN ORGENICS
4-01	Aminophylline 25mg/ml, 250mg/10ml, solution injectable	Boîte de 100	200 000	104,8875	20 977 505	PSYCHOTROPICS INDIA
4-02	Arthémeter 80mg/ml, 1ml, solution injectable	Boîte de 8	100 000	91,0140	9 101 403	UK LINCOLN PHARMAC.
4-13	Albumine Humaine 20mg/L, 200mg/ml, 50ml, solution injectable	Boîte de 1	5 000	30 174,0220	150 870 110	KEDRION SPA
					<b>194 068 158</b>	<b>MISSION PHARMA</b>
3-05	Ceftriaxone disodique PPI 1g, 1ml, solution injectable	Boîte de 25	200 000	150,4765	30 095 307	BHARAT PARENTERAL
3-08	Gentamycine sulfate 40mg/ml, 80mg/2ml, solution injectable	Boîte de 100	2 000 000	58,2475	116 494 963	BHARAT PARENTERAL
4-22	Oméprazole 40mg, solution injectable	Boîte de 5	20 000	207,2168	4 144 336	SCOTT EDIL PHARMAC.
6-03	Halotane pour anesthésie 250ml, solution pour inhalation	Boîte de 1	6 000	13 000,0000	78 000 000	BHARAT PARENTERAL
6-04	Isoflurane 250ml, solution pour inhalation	Boîte de 1	5 000	17 150,0000	85 750 000	BHARAT PARENTERAL
7-01	Albendazole 400mg/10ml, poudre pour suspension buvable	Boîte de 50	50 000	76,7470	3 837 348	SCOTT EDIL PHARMAC.
					<b>318 321 954</b>	<b>PHARMA NOVA</b>
2-07	Codéine phosphate 30mg, comprimés	Boîte de 1000	1 000 000	68,8800	68 880 000	VERVE HUMAN CARE
2-08	Diazépam 5mg, comprimés	Boîte de 1000	8 000 000	3,2400	25 920 000	VERVE HUMAN CARE
4-03	Diazépam 5mg/ml, 10mg/2ml, solution injectable	Boîte de 100	1 000 000	110,0000	110 000 000	VERVE HUMAN CARE
4-07	Mannitol 10%, 500ml, poche	Boîte de 20	300 000	900,0000	270 000 000	REALCADE LIFESCIENCE
6-01	Alcool éthylique 95°, bidon de 20l	Bidon de 1	2 500	18 000,0000	45 000 000	KWALITY PHARMAC.
7-05	Métronidazole 125mg/5ml, 100ml, poudre pour suspension buvable	Boîte de 50	250 000	190,0000	47 500 000	MEDICAMEN BIOTECH
8-01	Gants chirurgicaux, U.U., stérile, Taille 7.5, paire	Boîte de 50	200 000	105,0000	21 000 000	BIOSTRASS THERAPEUT.
8-02	Gants chirurgicaux, U.U., stérile, Taille 8, paire	Boîte de 50	250 000	105,0000	26 250 000	BIOSTRASS THERAPEUT.
8-03	Gants chirurgicaux, U.U., stérile, Taille 8.5, paire					

Boîte de  
50



200 000

105,0000

21 000 000

BIOSTRASS  
THERAPEUT.





					<b>635 550 000</b>	<b>PHARMEZON</b>
8-13 Seringue 20cc, Luer, UU, 3 pièces	Boîte de 100	200 000	27,0000	5 400 000		CHANZOU HUICHIM MEDICAL
8-17 Perfuseur set, pièce	Boîte de 100	100 000	68,0000	6 800 000		CHANZOU HUICHIM MEDICAL
					<b>12 200 000</b>	<b>REFERENCE MEDICO</b>
4-23 Enoxaparin 4000UI/0,4ml, solution injectable, seringue pré-remplie	Boîte de 10	20 000	1149,2366	22 984 733		SOTHEMA
					<b>22 984 733</b>	<b>SOTHEMA</b>
2-12 Ibuprofène 400mg, comprimés	Boîte de 1000	30 000 000	5,7000	171 000 000		EMPREE PHARMAC.
					<b>171 000 000</b>	<b>UK HEALTHCARE</b>
8-07 Gaze hydrophile, rouleau, NS, 65cmx100m, pièce	Boîte de 1	7 500	8 000,0000	60 000 000		ZHEJIANG HUAFU
					<b>60 000 000</b>	<b>SAT PHARMA</b>
<b>MONTANT TOTAL ATTRIBUTIONS</b>				<b>4 177 401 954</b>		

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le délai de livraison maximal exigé par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt dix (90) jours rendu DPP Magasins de la CENAME à Yaoundé pour les Cocontractants locaux et de quatre-vingt dix (90) jours rendu CIF-Mer, Port Autonome de Douala ou de quarante cinq (45) jours rendu CIP-Air, Aéroport International de Yaoundé-Nsimaleu pour les Cocontractants étrangers à compter de la date de notification de l'Ordre de Service. Les attributaires ou leurs représentants dûment désignés sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés de Médicaments de la CENAME pour recevoir la notification du projet de Marché correspondant. Les lots suivants sont déclarés infructueux :

- Lot 2-06 Chlorpromazine 25mg, comprimés ;
- Lot 2-09 Diéthylcarbamazépine citrate 50mg, comprimés ;
- Lot 2-10 Digoxine 25µg, comprimés ;
- Lot 2-14 Méthylergométrine 125µg, comprimés ;
- Lot 2-17 Multivitamines, comprimés ;
- Lot 2-18 Niclosamide 500mg, comprimés ;
- Lot 2-19 Paracétamol 100mg, comprimés ;
- Lot 3-04 Céfotaxime 1g, PPI, vials ;
- Lot 3-07 Chloramphénicol succinate sodique PPI 1mg, vials ;
- Lot 4-09 Méthylergométrine 200µg/ml, 1ml, solution injectable ;
- Lot 4-13 Quinine résorcine 100mg/ml, 200mg/2ml, solution injectable ;
- Lot 4-14 Quinine résorcine 100mg/ml, 400mg/4ml, solution injectable ;
- Lot 4-16 Hydroxyzine 100mg/2ml, solution injectable ;
- Lot 5-01 Somatropine 15mg/1,5ml, solution injectable ;
- Lot 5-02 Rocuronium bromure 50mg/5ml, solution injectable ;
- Lot 5-03 Ocytocine 10UI/ml, solution injectable ;
- Lot 6-02 Anti hémorroïdaire suppositoire ;
- Lot 7-03 Cloxacilline 250mg/5ml, 60ml, poudre pour suspension buvable ;
- Lot 8-11 Film pour radiologie, 18cm x 24cm, pièce ;
- Lot 8-16 Gel pour échographie, flacon.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction des Approvisionnements de la CENAME, à l'exception des exemplaires destinés à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/CA-YDE 5 /CIPM DU 10/10/2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Fourniture du matériel didactique (Paquet minimum) à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5

### 2. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée sur le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, exercice 2018 (crédits transférés à la Commune par le MINEDUB).

### 3. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, contre présentation d'une quittance de versement au profit de la Recette Municipale de Yaoundé 5 d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

### 4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, contre présentation d'une quittance de versement au profit de la Recette Municipale de Yaoundé 5 d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

### 5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 6 exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devront parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, au plus tard le **30/10/2018 à 14 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**Dossier de Consultation n° 001/DC/CAYDE 5 /CIPM du 10/10/2018**

**Pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### 6. Delai de Livraison

Le délai de livraison sera de vingt et un (21) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service.

### 7. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

### 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la Salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 5 le **30/10/2018 à 15 heures** en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés.

### 9. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et jugée conforme au Dossier de Demande de Cotation.

## 10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 11. Renseignements Complémentaires

Pour toute autre information complémentaire relative à la présente Demande de Cotation, les entreprises peuvent s'adresser à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 (Secrétariat).

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le MAIRE

**NGONE ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

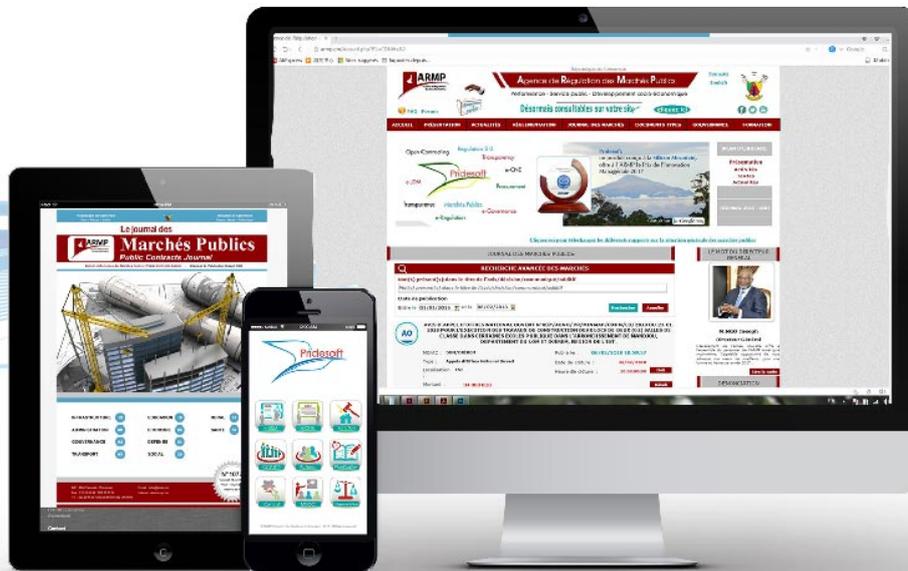
## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.arpmp.cm**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm